

8. Les dispositions du chapitre I du Règlement sur le remboursement de certains frais, édictées par l'article 1 du présent règlement, sont applicables aux victimes d'accidents d'automobile survenus à compter du 1^{er} janvier 2000; les victimes d'accidents survenus avant cette date continuent d'être régies par les dispositions du chapitre I de ce règlement, telles qu'elles se lisaient le 31 décembre 1999.

9. Le présent règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

33189

Gouvernement du Québec

Décret 1333-99, 1^{er} décembre 1999

Loi sur l'assurance automobile
(L.R.Q., c. A-25)

Indemnité forfaitaire pour préjudice non pécuniaire

CONCERNANT le Règlement sur l'indemnité forfaitaire pour préjudice non pécuniaire

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe 12^o de l'article 195 de la Loi sur l'assurance automobile (L.R.Q., c. A-25), tel que remplacé par le paragraphe 1^o de l'article 38 du chapitre 22 des lois de 1999, la Société de l'assurance automobile du Québec peut, par règlement, déterminer les blessures, les séquelles d'ordre fonctionnel ou esthétique et les conditions minimales d'admissibilité qui sont applicables à l'indemnisation du préjudice non pécuniaire prévue à l'article 73 de cette loi, tel que remplacé par l'article 15 du chapitre 22 des lois de 1999, et prescrire les règles relatives à l'évaluation du préjudice non pécuniaire et celles relatives à la fixation des montants d'indemnité;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec a adopté le Règlement sur l'indemnité forfaitaire pour préjudice non pécuniaire;

ATTENDU QUE, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), le projet de règlement intitulé «Règlement sur l'indemnité forfaitaire pour préjudice non pécuniaire» a été publié à la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* du 15 septembre 1999, avec avis qu'il pourrait être approuvé par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de cette publication;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver ce règlement avec modifications;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports:

QUE le Règlement sur l'indemnité forfaitaire pour préjudice non pécuniaire, annexé au présent décret, soit approuvé.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

Règlement sur l'indemnité forfaitaire pour préjudice non pécuniaire

Loi sur l'assurance automobile
(L.R.Q., c. A-25, a. 195, par. 12^o; 1999, c. 22, a. 38, par. 1^o)

1. Le présent règlement est applicable aux victimes d'accidents d'automobile survenus depuis le 1^{er} janvier 2000.

2. Lorsque le préjudice non pécuniaire subi par une victime n'a été que temporaire, il est estimé selon les modalités suivantes:

1^o identification des blessures subies lors de l'accident et détermination de leur cote de gravité conformément au répertoire des blessures apparaissant à l'annexe I;

2^o détermination de la blessure ayant la cote de gravité la plus élevée sous chacun des titres définis au répertoire des blessures;

3^o addition du carré des cotes les plus élevées parmi celles qui ont été identifiées précédemment, jusqu'à concurrence de trois cotes;

4^o détermination de la classe de gravité conformément au tableau I:

Tableau I

Résultat de l'addition	Classe de gravité
1 à 8	a
9 à 15	b
16 à 24	c
25 à 35	d
36 et plus	e

3. Le montant de l'indemnité forfaitaire est fixé en fonction de la classe de gravité conformément au tableau II. La classe de gravité *a* ne donne droit à aucune indemnité.

Tableau II

Classe de gravité	Montant de l'indemnité
a	0 \$
b	300 \$
c	500 \$
d	800 \$
e	1 000 \$

4. Jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions relatives à l'indemnisation d'une victime subissant un préjudice non pécuniaire permanent en raison de séquelles d'ordre fonctionnel ou esthétique, lesquelles seront prises en application du paragraphe 12^o de l'article 195 de la Loi sur l'assurance automobile, édicté par l'article 38 du chapitre 22 des lois de 1999, la Société de l'assurance automobile du Québec peut, conformément à l'article 83.21 de cette loi, verser à la victime d'un tel préjudice un montant préliminaire correspondant à celui que la Société aurait pu verser si le Règlement sur les atteintes permanentes, approuvé par le décret n^o 1921-89 du 13 décembre 1989 et modifié par le règlement approuvé par le décret n^o 766-96 du 19 juin 1996, s'était appliqué.

5. Le présent règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

ANNEXE I

(a. 2)

RÉPERTOIRE DES BLESSURES

Titre I:	Tête et cou
Titre II:	Face
Titre III:	Thorax
Titre IV:	Abdomen et contenu pelvien
Titre V:	Rachis
Titre VI:	Membre supérieur droit
Titre VII:	Membre supérieur gauche
Titre VIII:	Membre inférieur droit
Titre IX:	Membre inférieur gauche
Titre X:	Psychisme
Titre XI:	Surface corporelle dans son ensemble
Titre XII:	Complications

Si une blessure n'est pas mentionnée dans le répertoire, la cote de gravité d'une blessure de même nature et de gravité équivalente est attribuée.

Titre I: Tête et cou

Brûlures

voir Titre XI: Surface

Contusions avec intégrité de la surface cutanée

voir Titre XI: Surface

Entorses

Entorse cervicale

voir Titre V: Rachis

Fractures

Crâne

Fracture de la voûte du crâne sans traumatisme intracrânien	3
Fracture de la voûte du crâne avec traumatisme intracrânien	6
Fracture de la base du crâne sans traumatisme intracrânien	4
Fracture de la base du crâne avec traumatisme intracrânien	6

Cou

Fracture de la colonne cervicale	voir Titre V: Rachis
Fracture du larynx ou de la trachée	6

cote de gravité

cote de gravité

Luxations sans fracture

Luxation de vertèbres cervicales voir Titre V: Rachis

Plaies

Plaie du tympan ou de la trompe d'Eustache voir Titre II: Face 3
 Plaie du larynx ou de la trachée 3
 Plaie de la glande thyroïde 3
 Plaie du pharynx 3
 Autres plaies de la tête ou du cou voir Titre XI: Surface

Traumatismes intracrâniens non associés à une fracture du crâne

Commotion cérébrale
 Traumatisme cranio-cérébral léger
 (perte de conscience inférieure à 30 minutes avec Glasgow de
 13 ou plus et/ou amnésie post-traumatique de moins de 24 heures) 2
 Traumatisme cranio-cérébral modéré ou sévère 4
 Contusion ou laceration cérébrale 6
 Hémorragie intracrânienne 6
 Hémorragie sous-arachnoïdienne, hématome sous-dural ou extra-dural 6
 Traumatisme du labyrinthe 4

Traumatismes des nerfs crâniens

Traumatisme du nerf olfactif (I) 4
 Traumatisme du nerf optique (II) et/ ou des voies optiques 4
 Traumatisme du nerf moteur oculaire commun (III) 4
 Traumatisme du nerf pathétique (IV) 4
 Traumatisme du nerf trijumeau (V) 4
 Traumatisme du nerf moteur oculaire externe (VI) 4
 Traumatisme du nerf facial (VII) 4
 Traumatisme du nerf auditif (VIII) 4
 Traumatisme du nerf glosso-pharyngien (IX) 4
 Traumatisme du nerf vague (X) 4
 Traumatisme du nerf spinal (XI) 4
 Traumatisme du nerf grand hypoglosse (XII) 4

Traumatismes des vaisseaux sanguins

Traumatisme de l'artère carotide 5
 Traumatisme de la veine jugulaire interne 5
 Traumatisme des autres vaisseaux de la tête ou du cou 4

Traumatismes superficiels

Corps étrangers cutanés voir Titre XI: Surface

Troubles mentaux

voir Titre X: Psychisme

Titre II: Face

cote de gravité

Atteintes de l'œil et de ses annexes

Brûlure de l'œil et de ses annexes voir Titre XI: Surface
 Brûlure de la cornée ou du sac conjonctival 2
 Contusion des tissus de l'orbite 1

cote de gravité

Contusion du globe oculaire		1
Corps étranger de la cornée		1
Corps étranger du sac conjonctival		1
Déchirure de la paupière avec atteinte des voies lacrymales		3
Déchirure de la paupière sans atteinte des voies lacrymales	voir Titre XI: Surface	
Décollement de la choroïde ou de la rétine		5
Énucléation traumatique		6
Hémorragie de l'iris ou du corps ciliaire		4
Hémorragie du vitré		4
Hémorragie ou rupture de la choroïde		4
Hémorragie rétinienne ou prérétinienne		2
Hémorragie sous-conjonctivale		1
Perforation oculaire		6
Plaie du globe oculaire		5
Plaie pénétrante de l'orbite		4
Traumatisme superficiel de la cornée		1
Traumatisme superficiel de la conjonctive		1
Brûlures		
Brûlure des muqueuses de la bouche ou du pharynx		4
Brûlure de l'œil	voir atteinte de l'œil et de ses annexes	
Autres brûlures	voir Titre XI: Surface	
Contusions avec intégrité de la surface cutanée		
Contusion du globe oculaire	voir atteinte de l'œil et de ses annexes	
Autres contusions	voir Titre XI: Surface	
Corps étrangers		
Corps étranger de l'oreille		1
Corps étranger de la bouche		1
Corps étranger de l'œil	voir atteinte de l'œil et de ses annexes	
Corps étrangers cutanés (traumatisme superficiel)	voir Titre XI: Surface	
Entorses		
Entorse (déplacement) du cartilage de la cloison nasale		2
Entorse du maxillaire		2
Fractures		
Dent(s) cassée(s)		2
Fracture des os du nez		3
Fracture du maxillaire inférieur		4
Fracture de l'os malaire ou du maxillaire supérieur		4
Fracture de type LeFort I		4
Fracture de type LeFort II		4
Fracture de type LeFort III		5
Fracture de la paroi inférieure de l'orbite		4
Fracture du palais ou d'alvéoles dentaires		3
Fracture de l'orbite (à l'exclusion des fractures de la paroi supérieure ou de la paroi inférieure de l'orbite)		3

cote de gravité**Luxations sans fracture**

Luxation temporo-maxillaire

3

cote de gravité**Plaies**

Plaie du tympan ou de la trompe d'Eustache

3

Plaie des parties internes de la bouche, incluant la langue

2

Plaie de la paupière avec atteinte des voies lacrymales

voir atteinte de l'œil
et de ses annexes

Plaie de la paupière sans atteinte des voies lacrymales

voir Titre XI: Surface

Plaie du globe oculaire

voir atteinte de l'œil et
de ses annexes

Plaie pénétrante de l'orbite

voir atteinte de l'œil et
de ses annexes

Autres plaies de la face

voir Titre XI: Surface

Traumatismes des nerfs

Traumatisme des nerfs superficiels de la tête ou du cou

2

Traumatisme des nerfs crâniens

voir Titre I: Tête et cou

Traumatismes superficiels

Corps étrangers cutanés

voir Titre XI: Surface

voir Titre XI: Surface

Titre III: Thorax**cote de gravité****Brûlures**

Brûlure interne du larynx, de la trachée ou du poumon

4

Autres brûlures

voir Titre XI: Surface

Contusions avec intégrité de la surface cutanée

voir Titre XI: Surface

Corps étrangers

Corps étranger de l'appareil respiratoire, excluant le poumon

4

Corps étranger au poumon

6

Corps étrangers cutanés (traumatisme superficiel)

voir Titre XI: Surface

Entorses

Entorse de l'articulation chondro-costale

3

Entorse de l'articulation chondro-sternale

3

Entorse dorsale

voir Titre V: Rachis

Fractures

Fracture de côte

Fracture d'une ou deux côtes

3

Fracture de trois côtes ou plus

4

Fracture de type volet costal

6

Fracture du sternum

4

Luxations sans fracture

Luxation sterno-claviculaire

4

cote de gravité**Plaies**

voir Titre XI: Surface

Traumatismes internes du thorax

Hémothorax	4
Hémopneumothorax	4
Pneumothorax	4
Infarctus aigu du myocarde	6
Traumatisme du cœur	6
Contusion pulmonaire avec ou sans épanchement pleural	3
Plaie pénétrante du thorax	6
Traumatisme du diaphragme	6
Traumatisme d'un autre organe intrathoracique (bronches, œsophage, plèvre ou thymus)	6

Traumatismes des nerfs

Traumatisme d'un ou des nerfs du tronc	4
--	---

Traumatismes des vaisseaux sanguins

Traumatisme de l'aorte thoracique	6
Traumatisme du tronc artériel brachio-céphalique et/ou de l'artère sous-clavière	6
Traumatisme de la veine cave supérieure	6
Traumatisme du tronc veineux brachio-céphalique et/ou de la veine sous-clavière	6
Traumatisme des vaisseaux sanguins pulmonaires (artère et /ou veine)	6
Traumatisme à d'autres vaisseaux sanguins du thorax (intercostaux ou thoraciques)	4

Traumatismes superficiels

voir Titre XI: Surface

Corps étrangers cutanés voir Titre XI: Surface

Titre IV: Abdomen et contenu pelvien**cote de gravité****Brûlures**

voir Titre XI: Surface

Contusions avec intégrité de la surface cutanée

voir Titre XI: Surface

Corps étrangers

Corps étranger de l'appareil digestif	4
Corps étrangers cutanés (traumatisme superficiel)	voir Titre XI: Surface

Entorses

Entorse dorsale et/ou lombaire voir Titre V: Rachis

Grossesse et accouchement

Accouchement prématuré ou avortement	6
Complication de la grossesse	5

cote de gravité**Luxations**

Luxation du bassin

voir Titres VIII et IX:
Membres inférieurs**Plaies**

voir Titre XI: Surface

Traumatismes des organes internes de l'abdomen et du bassin

Traumatisme de l'estomac	4
Traumatisme de l'intestin grêle	4
Traumatisme du gros intestin ou du rectum	4
Traumatisme du pancréas	4
Traumatisme du foie	4
Traumatisme de la rate	4
Traumatisme du rein	4
Traumatisme de la vessie ou de l'urètre	4
Traumatisme de l'uretère	4
Traumatisme des organes génitaux internes	4
Traumatisme d'autres organes intra-abdominaux (vésicule biliaire, canaux biliaires, péritoine, glande surrénale)	4

Traumatismes des organes génitaux externes

Amputation du pénis	6
Amputation de(s) testicule(s)	6
Plaie du vagin	3
Autres plaies des organes génitaux externes	voir Titre XI: Surface

Traumatismes de la paroi abdominale, inguinale ou fémorale

Hernie inguinale ou fémorale	4
Hernie épigastrique ou ombilicale	4

Traumatismes des vaisseaux sanguins

Traumatisme de l'aorte abdominale	6
Traumatisme de la veine cave inférieure	6
Traumatisme du tronc coeliaque ou des artères mésentériques	6
Traumatisme de la veine porte ou de la veine splénique	6
Traumatisme des vaisseaux sanguins rénaux	6
Traumatisme des vaisseaux sanguins iliaques	6

Traumatismes superficiels

Corps étrangers cutanés

voir Titre XI: Surface
voir Titre XI: Surface**Titre V: Rachis****cote de gravité****Entorses**

Entorse cervicale ou cervico-dorsale	
Entorse cervicale sans signe clinique objectif (cervicalgie, TAEC I)	1
Entorse cervicale avec signes musculo-squelettiques (TAEC II)	2
Entorse cervicale avec signes neurologiques (TAEC III)	4
Entorse dorsale ou dorso-lombaire	
Entorse dorsale ou dorso-lombaire sans signe clinique objectif (dorsalgie)	1
Entorse dorsale ou dorso-lombaire avec signes musculo-squelettiques	2
Entorse dorsale ou dorso-lombaire avec signes neurologiques	4

cote de gravité

Entorse lombaire ou lombo-sacrée	
Entorse lombaire ou lombo-sacrée sans signe clinique objectif (lombalgie)	1
Entorse lombaire ou lombo-sacrée avec signes musculo-squelettiques	2
Entorse lombaire ou lombo-sacrée avec signes neurologiques	4
Entorse sacrée	2
Entorse coccygienne	2
Fractures	
Colonne cervicale	
Fracture d'une ou de vertèbres cervicales sans lésion neurologique	5
Fracture d'une ou de vertèbres cervicales avec lésion neurologique	6
Colonne dorsale	
Fracture d'une ou de vertèbres dorsales sans lésion neurologique	4
Fracture d'une ou de vertèbres dorsales avec lésion neurologique	6
Colonne lombaire et sacrée	
Fracture d'une ou de vertèbres lombaires sans lésion neurologique	5
Fracture d'une ou de vertèbres lombaires avec lésion neurologique	6
Fracture du sacrum ou du coccyx sans lésion neurologique	4
Fracture du sacrum ou du coccyx avec lésion neurologique	6
Luxations sans fracture	
Luxation d'une vertèbre cervicale	5
Luxation d'une vertèbre dorsale ou lombaire	5
Traumatismes isolés de la moelle épinière	
Traumatisme de la moelle épinière au niveau cervical sans lésion vertébrale	6
Traumatisme de la moelle épinière au niveau dorsal sans lésion vertébrale	6
Traumatisme de la moelle épinière au niveau lombaire sans lésion vertébrale	6
Traumatisme de la queue de cheval sans lésion vertébrale	6
Traumatisme de la moelle épinière au niveau sacré sans lésion vertébrale	6
Traumatismes des racines et plexus rachidiens	
Traumatisme d'une ou de racines cervicales	4
Traumatisme d'une ou de racines dorsales	4
Traumatisme d'une ou de racines lombaires	4
Traumatisme d'une ou de racines sacrées	4
Traumatisme du plexus brachial	6
Traumatisme du plexus lombo-sacré	6
Autres atteintes du rachis	
Hernie discale cervicale	5
Hernie discale dorsale, lombaire ou lombo-sacrée	5
Spondylolisthésis acquis	4

Titres VI et VII: Membres supérieurs**Titre VI: membre supérieur droit****Titre VII: membre supérieur gauche****cote de gravité****Amputations**

Amputation du pouce	5
Amputation de doigt(s) autre(s) que le pouce	5
Amputation du bras ou de la main (excluant l'amputation isolée de doigt(s) ou du pouce)	6

Atteintes musculo-tendineuses

Syndrome de la coiffe des rotateurs	3
Rupture de la coiffe des rotateurs	4
Tendinite du coude	3
Tendinite du poignet ou de la main	3

Brûlures

voir Titre XI: Surface

Contusions avec intégrité de la surface cutanée

voir Titre XI: Surface

Entorses

Entorse acromio-claviculaire	3
Entorse de l'épaule	3
Entorse du coude	3
Entorse du poignet	3
Entorse de la main	2

Fractures

Fracture de la clavicule	4
Fracture de l'omoplate	4
Fracture de l'humérus, au niveau de l'épiphyse supérieure	5
Fracture de l'humérus, au niveau de la diaphyse	4
Fracture de l'humérus, au niveau de l'épiphyse inférieure	5
Fracture du radius ou du cubitus, au niveau de l'épiphyse supérieure	5
Fracture du radius ou du cubitus, au niveau de la diaphyse	4
Fracture du radius ou du cubitus, au niveau de l'épiphyse inférieure	5
Fracture du carpe	4
Fracture d'un ou des métacarpiens	4
Fracture d'une ou de plusieurs phalanges des doigts de la main	3

Luxations sans fracture

Luxation de l'épaule incluant la luxation acromio-claviculaire	4
Luxation du coude	4
Luxation du poignet	4
Luxation de(s) doigt(s)	3

Plaies

Arthrotomie traumatique du membre supérieur	4
Plaie(s) sans atteinte des tendons	voir Titre XI: Surface
Plaie(s) au membre supérieur, excluant le poignet et la main, avec atteinte des tendons	4
Plaie(s) au poignet, à la main et/ou aux doigts avec atteinte des tendons	5

Traumatismes des nerfs

Traumatisme du nerf circonflexe	4
Traumatisme du nerf médian	4
Traumatisme du nerf cubital	4

	cote de gravité
Traumatisme du nerf radial	4
Traumatisme du nerf musculo-cutané du bras	3
Traumatisme des nerfs cutanés du membre supérieur	3
Traumatisme des nerfs collatéraux palmaires (nerfs digitaux)	3
Traumatismes des vaisseaux sanguins	
Traumatisme des vaisseaux sanguins du membre supérieur (axillaires, brachiaux, radiaux, cubitiaux)	4
• Traumatismes superficiels	
Corps étrangers cutanés	voir Titre XI: Surface voir Titre XI: Surface
Titres VIII et IX: Membres inférieurs	
Titre VIII: membre inférieur droit	
Titre IX: membre inférieur gauche	
	cote de gravité
Amputations	
Amputation d'orteils	4
Amputation du membre inférieur, excluant l'amputation isolée d'orteil(s)	6
Atteintes musculo-tendineuses	
Tendinite ou bursite de la hanche	3
Tendinite du genou	3
Tendinite de la cheville ou du pied	3
Atteintes des ménisques	
Déchirure d'un ou des ménisques du genou	3
Brûlures	
	voir Titre XI: Surface
Contusions avec intégrité de la surface cutanée	
	voir Titre XI: Surface
Entorses	
Entorse de la hanche	3
Entorse du genou	3
Entorse de la cheville	3
Entorse du pied	2
Entorse de la région sacro-iliaque	3
Entorse du bassin (symphyse pubienne)	3
Fractures	
Fracture de l'acétabulum	5
Fracture du pubis	4
Fracture de l'ilion ou de l'ischion	4
Fractures multiples du bassin	5
Fracture du col du fémur	5
Fracture du fémur au niveau de la diaphyse	5
Fracture du fémur au niveau de l'épiphyse inférieure	5

	cote de gravité
Fracture de la rotule	4
Fracture du tibia ou du péroné au niveau de l'épiphyse supérieure	5
Fracture du tibia ou du péroné au niveau de la diaphyse	4
Fracture de la cheville	4
Fracture du calcanéum	4
Fracture de l'astragale	4
Fractures d'autres os du tarse ou du métatarse	4
Fracture d'une ou de plusieurs phalanges des orteils	3
Luxations sans fracture	
Luxation du bassin	4
Luxation de la hanche	5
Luxation de la rotule	3
Luxation du genou	6
Luxation de la cheville	4
Luxation du pied	3
Plaies	
Arthrotomie traumatique du genou	4
Arthrotomie traumatique de la cheville	4
Plaie(s) du membre inférieur, sans atteinte des tendons	voir Titre XI: Surface
Plaie(s) du membre inférieur avec atteinte des tendons	4
Traumatismes des nerfs	
Traumatisme du nerf grand sciatique	5
Traumatisme du nerf crural	4
Traumatisme du nerf tibial postérieur	4
Traumatisme du nerf sciatique poplitée externe	4
Traumatisme de nerfs cutanés du membre inférieur	3
cote de gravité	
Traumatismes des vaisseaux sanguins	
Traumatisme de l'artère fémorale commune ou superficielle	6
Traumatisme des veines fémorales ou saphènes	4
Traumatisme des vaisseaux sanguins poplités	4
Traumatisme des vaisseaux sanguins tibiaux	4
Traumatismes superficiels	
Corps étrangers cutanés	voir Titre XI: Surface voir Titre XI: Surface
Titre X: Psychisme *	
cote de gravité	
Anxiété	2
Dépression réactionnelle	4
État réactionnel aigu à une situation éprouvante	4
Névrose ou psychonévrose	4

* Pour des complications psychiques secondaires à une blessure primaire, voir Titre XII: Complications

Titre XI: Surface corporelle dans son ensemble**cote de gravité****Brûlures**

Tête, face et cou

Brûlure de la cornée ou du sac conjonctival	voir Titre II: Face	
Brûlure non précisée de l'œil et de ses annexes		2
Brûlure de la paupière ou de la région périoculaire		2
Brûlure de la tête ou du cou, premier degré		2
Brûlure de la tête ou du cou, second degré		3
Brûlure de la tête ou du cou, second degré profond		4
Brûlure de la tête ou du cou, troisième degré		5
Brûlure interne au niveau du larynx, de la trachée ou du poumon	voir Titre III: Thorax	

Tronc

Brûlure du tronc, premier degré		2
Brûlure du tronc, second degré		3
Brûlure du tronc, second degré profond		4
Brûlure du tronc, troisième degré		5

Membre supérieur

Brûlure du membre supérieur, premier degré		2
Brûlure du membre supérieur, second degré		3
Brûlure du membre supérieur, second degré profond		4
Brûlure du membre supérieur, troisième degré		5

Membre inférieur

Brûlure du membre inférieur, premier degré		2
Brûlure du membre inférieur, second degré		3
Brûlure du membre inférieur, second degré profond		4
Brûlure du membre inférieur, troisième degré		5

Brûlures multiples ou étendues

Brûlure(s) couvrant moins de 10 % de la surface du corps	voir région spécifique	
Brûlures de 10 - 19 % de la surface du corps		6
Brûlures de 20 - 29 % de la surface du corps		6
Brûlures de 30 - 39 % de la surface du corps		6
Brûlures de 40 - 49 % de la surface du corps		6
Brûlures de 50 - 59 % de la surface du corps		6
Brûlures de 60 - 69 % de la surface du corps		6
Brûlures de 70 - 79 % de la surface du corps		6
Brûlures de 80 - 89 % de la surface du corps		6
Brûlures de 90 - 99 % de la surface du corps		6

Contusions avec intégrité de la surface cutanée

Contusions à localisations multiples		1
--------------------------------------	--	---

Tête - face et cou

Contusion de la face, du cuir chevelu ou du cou		1
Contusion de la paupière ou de la région périoculaire		1
Contusion des tissus de l'orbite	voir Titre II: Face	
Contusion du globe oculaire	voir Titre II: Face	

	cote de gravité
Tronc	
Contusion du sein	1
Contusion de la paroi antérieure du thorax	1
Contusion de la paroi abdominale	1
Contusion de la paroi postérieure du tronc	1
Contusion des organes génitaux	2
Contusions multiples du tronc	1
Membre supérieur	
Contusion(s) du membre supérieur	1
Membre inférieur	
Contusion(s) du membre inférieur	1
	cote de gravité
Corps étrangers	
Corps étrangers cutanés	voir Traumatismes superficiels
Plaies	
Plaies à localisations multiples	2
Tête, face et cou	
Déchirure de la paupière ou de la région périoculaire, sans atteinte des voies lacrymales	2
Déchirure de la paupière avec atteinte des voies lacrymales	voir Titre II: Face
Plaie de la tête, excluant la face	2
Plaie de la face	2
Plaie de l'oreille externe	2
Plaie du tympan ou de la trompe d'Eustache	voir Titre II: Face
Plaie du globe oculaire	voir Titre II: Face
Plaie pénétrante de l'orbite	voir Titre II: Face
Plaie du cou	2
Tronc	
Plaie de la paroi antérieure du thorax	2
Plaie de la paroi postérieure du tronc	2
Plaie des organes génitaux externes	3
Plaie de la paroi antérieure ou latérale de l'abdomen	2
Plaie du périnée	2
Plaie du vagin	voir Titre IV: Abdomen et contenu pelvien
Membre supérieur	
Plaie(s) au membre supérieur avec atteinte des tendons	voir Titres VI-VII: Membres supérieurs
Plaie(s) au membre supérieur	2
Membre inférieur	
Plaie(s) au membre inférieur avec atteinte des tendons	voir Titres VIII-IX: Membres inférieurs
Plaie(s) au membre inférieur	2

cote de gravité**Traumatismes superficiels**

(abrasions, égratignures, brûlures par friction, corps étranger (esquille) sans plaie majeure)

Traumatisme superficiel de la face, du cou ou du cuir chevelu	1
Traumatisme superficiel du tronc	1
Traumatisme superficiel du membre supérieur	1
Traumatisme superficiel du membre inférieur	1
Traumatismes superficiels à localisations multiples	1

Titre XII: Complications**cote de gravité**

Accident cérébro-vasculaire	6
Arrêt cardio-respiratoire	6
Choc traumatique (choc hypovolémique)	6
Choc post-opératoire	6
Coagulopathie	4
Complications vasculaires périphériques	4
Contracture ischémique de Volkmann	5
Dystrophie sympathique réflexe	6
Embolie cérébrale	6
Embolie pulmonaire	6
Emphysème sous-cutané d'origine traumatique	3
État délirant	4
Infarctus du myocarde	6
Infection d'une plaie	3
Infection post-opératoire	5
Insuffisance pulmonaire	6
Insuffisance rénale	5
Œdème pulmonaire	5
Péricardite aiguë	6
Syndrome compartimental	5
Tachycardie paroxystique	6
Ulcère digestif	4

33185

Gouvernement du Québec

Décret 1334-99, 1^{er} décembre 1999

Loi sur l'assurance automobile
(L.R.Q., c. A-25)

Définition de certains mots et expressions**— Modifications**

CONCERNANT le Règlement modifiant le Règlement sur la définition de certains mots et expressions aux fins de la Loi sur l'assurance automobile

ATTENDU QUE, en vertu des paragraphes 33^o et 35^o de l'article 195 de la Loi sur l'assurance automobile (L.R.Q., c. A-25), tels qu'édictees par le paragraphe 4^o de l'arti-

cle 38 du chapitre 22 des lois de 1999, la Société de l'assurance automobile du Québec peut adopter des règlements pour:

— déterminer les ordres professionnels dont les membres sont des professionnels de la santé pour l'application du chapitre VI du titre II de la Loi sur l'assurance automobile;

— prévoir les cas donnant lieu au paiement d'intérêts par la Société;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur la définition de certains mots et expressions aux fins de la Loi sur l'assurance automobile;